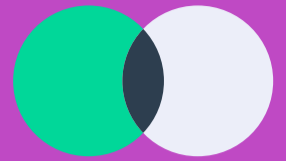


1, 2, 3, CVEC !¹

QUI ? QUAND ? COMMENT ?

La commission et les temps forts
de la Contribution de la vie étudiante et de campus



CVEC
Contribution
de vie étudiante
et de campus

COM POSI TION

Composition de la commission²

- Le président de l'université
- Le directeur général des services
- Le vice-président étudiant
- Les représentant·e·s étudiant·e·s désigné·e·s par chaque liste usagers siégeant au Conseil d'administration (CA)
- Les représentant·e·s désigné·e·s par chaque liste usagers siégeant au Conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
- Les services associés :
 - > l'ACA² (service de l'Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations)
 - > le SUMP (Service universitaire de médecine préventive)
 - > le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives)
 - > le SCUIOIP (Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle)
 - > le RSUDD (Service de responsabilité sociétale des universités et du développement durable)
 - > les BU (Bibliothèques universitaires)
 - > et la Direction de la communication
- Le CROUS de Versailles
- Le conseil départemental des Hauts-de-Seine (92)
- La ville de Nanterre
- Les représentant·e·s désigné·e·s par chaque association représentative mentionnée à l'article L.811-3 du code de l'éducation (CA CNOUS³ / CNESER⁴)
- La vice-présidente culture et vie associative de l'université
- La vice-présidente CA de l'université
- La vice-présidente CFVU de l'université
- Le service budget

**LE RÔLE
DE LA COMMISSION :**

ÉMETTRE
des avis
sur les actions CVEC

VALIDER
les actions CVEC
mises en place
par les différents
services universitaires

ASSURER
le suivi et le bilan annuel
des actions CVEC

TEMPS FORTS



BILAN

Des bilans d'utilisation sont effectués
à la demande du rectorat et / ou de la DGESIP⁵.
Vous pouvez prendre connaissance de tous les projets
mis en place grâce à la CVEC sur cvec.parisnanterre.fr

¹ Cette infographie "1, 2, 3, CVEC - Qui ? Quand ? Comment ?" est la 2^e d'une série portant sur la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), taxe créée par la réforme Plan Étudiants de 2017-2018.

Retrouvez la précédente dans Point Commun n°28, toujours en ligne !

² Cette commission a été mise en place en juin 2019

³ CNOUS : Centre national des œuvres universitaires et scolaires

⁴ CNESER : Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

⁵ DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle